

DEPARTEMENT
de la
CHARENTE - MARITIME

VILLE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 7 MARS 1969

60030
OBJET :

BUDGET DE L'EXERCICE 1968-
Décision Modificative
de crédits n° 2

Le sept mars mil neuf cent soixante neuf, à 21 heures, le Conseil Municipal de ROYAN s'est réuni, en séance ordinaire, au lieu ordinaire de ses réunions à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Maurice MATRAS, Premier Adjoint au Maire, d'après convocations faites le 3 mars 1969.

ETAIENT PRESENTS : M. MATRAS, Melle FOUCHE, MM. BUJARD, LANUSSE, COLLE, BOUCHET, NAULIN, BETOUS, POUGET, GACHET, BROTRÉAU, Mme BIDEAU, MM. REIX, DOMEQ, TETARD, CAMBLONG, NARTEAU.

REPRESENTES : M. de LIPKOWSKI par M. MATRAS
M. VULTAGGIO par M. BOUCHET
M. BISCAÏE par Melle FOUCHE

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice il a été, conformément à l'article 19 du Code Municipal, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. TETARD ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Avant de procéder à l'arrêt des comptes, il y a lieu de régulariser les modifications apportées aux inscriptions budgétaires de l'exercice 1968, depuis le vote du Budget Supplémentaire et de la Décision Modificative n° 1.

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU l'avis favorable de la Commission des Finances,

DECIDE :

- d'approuver les modifications apportées aux inscriptions budgétaires pour l'exercice 1968, telles que figurant sur l'état annexe ci-joint qui fait ressortir notamment, par Chapitre, les éléments directs suivants :

././....

CHAPITRE	LIBELLES	DEPENSES DIRECTES	RECETTES DIRECTES
900	Hôtel-de-Ville et autres bâtiments administratifs	- 123 000,00	- 123 000,00
901	Voirie	- 125 000,00	-
902	Réseaux	+ 113 100,00	+ 113 100,00
903	Equipement scolaire et culturel	- 123 515,72	- 123 515,72
905	Transports et communications	+ 4 967,71	+ 50 000,00
906	Services Industriels et commerciaux	+ 192 961,23	-
914	Autres équipements	+ 392,79	-
925	Mouvements financiers	-	+ 46 003,97
927	Financement complémentaire de la section d'investissement	-	- 22 682,24
TOTAUX SECTION d'INVESTISSEMENT		- 55 093,99	- 55 093,99

930	Service Financier	- 74 995,52	+ 1 402,01
931	Personnel permanent	+ 448 780,58	- 6 466,90
932	Ensembles immobiliers et mobiliers	+ 113 752,64	+ 356,68
934	Administration générale	+ 27 847,39	+ 1 626,67
936	Voirie	+ 225 953,49	+ 2 000,00
937	Réseaux	- 113 232,75	+ 76 744,00
940	Relations Publiques	-	-
942	Sécurité et Police	+ 267,46	+ 3 000,00
943	Enseignement	+ 55 741,02	- 20 000,00
944	Oeuvres sociales scolaires	-	+ 21 000,00
945	Sports & Beaux Arts	- 6 000,00	+ 2 300,00
951	Services sociaux	- 3 000,00	+ 7 000,00
955	Aide Sociale	+ 59 936,53	-
961	Interventions économiques générales	+ 21 650,87	+ 63 524,27
964	Interventions socio-économiques	- 37 000,00	+ 3 000,00
965	Domaine productif et revenus	- 6 000,00	- 15 000,00
967	Services industriels et commerciaux	+ 15 000,00	+ 252 961,23
970	Charges et produits non affectés	- 113 000,00	-
971	Impôts obligatoires à taux fixe	+ 2 321,62	+ 55 000,00
972	Impôts obligatoires à taux variable	+ 46 550,28	+ 142 549,77
977	Impôts complémentaires	+ 1 424,12	+ 73 000,00
TOTAUX DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		+ 665 997,73	+ 665 997,73



APPROUVÉ

ROUENNET-VALER, le 29 AVR. 1989

Fait et délibéré à ROYAN, les mêmes jours mois et années susdits
 Ont signé au registre MM. les membres présents à la séance

Le Sous-Préfet,

[Signature]

[Signature]

Pour extrait conforme au registre
 Pr le Maire
 L'Adjoint Délégué,